

# Le Courrier

## de Faÿ-lès-Nemours

Numéro Spécial

### FLASH INFOS DU 22/10/2018

#### 1 - SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Comme les années précédentes, en application de la décision prise en Conseil Municipal le 31/03/2015, nous proposons deux fois par an un service de vidanges groupées permettant aux habitants qui le désirent de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Cette année, après étude des devis fournis et l'analyse des prestations offertes, nous avons choisi un nouveau prestataire. Il s'agit de la **S.A.R.L. DES BROSSES** agréée et conventionnée auprès de la Station d'épuration de Châlette-sur-Loing dont les tarifs sont les suivants :

- |   |                            |              |
|---|----------------------------|--------------|
| • Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total | de 1000 litres             | <b>121 €</b> |
| • Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total | de 1500 litres             | <b>130 €</b> |
| • Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total | de 2000 litres             | <b>139 €</b> |
| • Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total | de 3000 litres             | <b>157 €</b> |
| • Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total | de 4000 litres             | <b>175 €</b> |
| • Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total | de 5000 litres             | <b>193 €</b> |
| • Débouchage et curage  | <b>18 € les 15 minutes</b> |              |

La 2<sup>ème</sup> campagne de vidanges 2018 se déroulera **les 2, 3 et 9 novembre 2018**.

Les personnes intéressées devront prendre contact directement avec la **SARL DES BROSSES** par téléphone au **06 19 14 02 59** pour prendre rendez-vous. La facturation et le paiement se feront directement entre la société et les habitants.

**NB** : Cette offre est un service rendu par la collectivité pour réduire les coûts, elle n'est en aucun cas une obligation, chacun restant libre d'organiser ses vidanges avec le prestataire de son choix.

#### 2 - POINT LECTURE MULTIMEDIA de FAY (PLM Faÿ)

Quelques changements d'horaires et contenus des différents créneaux d'ouverture du PLM :

- **Lundi matin : 9 h 30 – 11 h 30** (inchangé). Accueil des bébés lecteurs avec les assistantes maternelles et/ou les parents. Ouvert à tous les moins de 3 ans.
- **Mercredi fin d'après-midi : 17 h 30 – 19 h 00**. Ouvert à tous.
- **Vendredi après-midi : de 16 h 00 à 19 h 30**. Ouvert à tous.
- **Chaque 2ème vendredi du mois à partir de 16 h « Thé, café et p'tits bouquins »** : Le PLM de Faÿ – Lès – Nemours vous propose de venir partager ses coups de cœur et découvrir ou redécouvrir le plaisir de la lecture à voix haute. Chaque participant pourra, s'il le souhaite, lire pendant trois minutes un ouvrage de son choix. Cela permet aux auditeurs d'entrer un peu dans l'univers de l'écrivain et donne souvent envie de lire la suite. Un thé ou un café est offert. Prochain rendez-vous vendredi 16 novembre (le Vendredi 9 novembre la salle est occupée par l'exposition).
- **Tous les 1er dimanches du mois : 14 h 30 – 18 h 30**. Ouvert à tous.

### **3 - COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE**

- **VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 à 17h** : Le Lieutenant - Colonel (h) Daniel Villaume et les portedrapeaux, viendront, au nom du souvenir Français, en présence des élus, se recueillir sur la tombe de Maurice CANTOT (1892-1914) mort pour la France le 11 août 1914. Né à FAY mais ayant résidé à FROMONCEAU avec sa mère et ses neveux, son nom est inscrit sur les deux monuments de FAY – LES – NEMOURS et de BAGNEAUX – SUR – LOING. A ce jour, nous n'avons retrouvé aucun membre de sa famille.

La tombe a été rénovée par les agents communaux, elle sera fleurie tous les ans par la municipalité.

- **Ce même vendredi 9 novembre, à 18 h** nous vous invitons au **vernissage de l'Exposition** que la Société d'Histoire et d'Archéologie de Fay et ses environs, le Club photo UN CLIC, la commission des affaires culturelles ont organisé avec la participation des élèves des classes de CM1/CM2 de l'école de BAGNEAUX, à la salle de la mairie du 9 au 11 novembre.

**L'exposition sera ouverte au public samedi 10 novembre : 10 h-12 h/14 h-18 h et dimanche 11 novembre de 14 h à 18 h.**

- **DIMANCHE 11 NOVEMBRE** : Vous êtes tous conviés à la cérémonie qui marquera le centenaire de l'armistice de la guerre 14/18. Nous nous rassemblerons à 11 h au monument.

Les enfants de Fay qui ont travaillé avec leurs enseignantes sur le sujet liront des lettres de poilus écrites en 1918 et entonneront la Marseillaise avec nous tous à la fin de la cérémonie. Ils seront très fiers ensuite de vous faire découvrir, dans la salle de la mairie, les travaux qu'ils ont réalisés pour enrichir l'exposition centrée plus particulièrement sur les monuments aux morts et la fin de la guerre.

Le verre de l'amitié clôturera cette matinée.

### **4 - REUNION PUBLIQUE LUNDI 19 NOVEMBRE A 19 h à la Salle polyvalente, Allée du Parc**

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal vous présentera le nouveau projet d'aménagement du parc et recueillera vos remarques et avis. D'autres points d'information concernant les derniers travaux effectués sur le territoire communal seront à l'ordre du jour.

Nous solliciterons également votre participation pour échanger des idées sur les aménagements que vous aimeriez voir se réaliser sur la parcelle de terrain communal située au carrefour de Carrouge à l'angle de la rue Grande et de la route de Château-Landon, là où se dresse un magnifique saule pleureur près de la fosse de retenue des eaux pluviales et où se trouvaient des chevaux.

Vous pourrez nous adresser vos suggestions par mail ([mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr)) ou par courrier, nous les consulterons avec grand intérêt.

### **5 - PASSAGE DES SAPEURS – POMPIERS POUR LEUR CALENDRIER 2019**

Les sapeurs-pompiers de Nemours débiteront leurs passages au sein de notre commune, du 1er novembre au 31 décembre 2018, pour proposer aux habitants leur calendrier 2019.

Chaque sapeur pompier se présentera en uniforme et pourra justifier son identité ainsi que son appartenance à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

*Bien Cordialement,*

**Le Maire,  
Christian PEUTOT**

#### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

**lundi, mardi, vendredi** : de 16h30 à 18h

**jeudi** : de 10h30 à 12h

**permanence du Maire et des Adjoints**  
sur rendez-vous

**Mairie** : 01 64 28 10 76 - fax 01 64 78 03 92

**Mail** : [mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr)

